

AFFICHE DE REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

(Article L 2121-10 du Code Général des Collectivités Territoriales)

Le Conseil Municipal de la commune FONTAINE ETOUPEFOUR
se réunira, en séance ordinaire le 10 octobre 2017, à 20 heures 00.

Objet de la réunion

Élection d'une ou d'un secrétaire

Approbation du compte rendu du Conseil Municipal du 12 septembre 2017

- 1- Retrait de la commune déléguée de Guilberville au SDEC ÉNERGIE
- 2- Adhésion de la communauté de communes Cœur de Nacre au SDEC ÉNERGIE
- 3- Composition de la commission d'évaluation des charges transférées "CLECT"
- 4- Révision du PLU
- 5- Convention relative au contrôle de légalité dématérialisé
- 6- modification du temps de travail d'un adjoint technique en CDD
- 7- Convention d'édition du bulletin municipal

Informations et Questions diverses

Fait à FONTAINE ETOUPEFOUR, le 05 octobre 2017

